



LE PETIT ECHO



Sommaire

- Page 1
Le mot du maire
- Pages 2 à 4
Actualités
- Pages 5 et 6
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Page 7
Travaux
- Pages 8
Sécurité routière
- Page 9
Clin d'œil
- Pages 10 et 11
École et CME
- Page 12
Médiathèque
Etat civil

Horaires Mairie:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00.
Mercredi de 10h à 12h.
Samedi 9h à 12h.

LE MOT DU MAIRE

L'actualité récente ressemble à celle de l'année dernière à la même époque. Depuis le 3 avril, des mesures de confinement et de restrictions, conséquences d'une nouvelle hausse des contaminations de la COVID-19, touchent tous les français. Ces efforts supplémentaires, décidés par notre gouvernement, s'avèrent nécessaires pour contenir cette troisième vague et en limiter les conséquences douloureuses. Le respect de ces mesures, des gestes barrières par chacun d'entre nous et l'accélération de la campagne de vaccination nous permettront de retrouver au plus vite une vie «normale».



Les démarches entreprises par la Communauté de Communes Pévèle Carembault, en collaboration avec 150 professionnels et l'Agence Régionale de Santé, ont permis l'ouverture depuis le 27 mars d'un centre de vaccination supplémentaire à Pont à Marcq. C'est une bonne nouvelle pour les habitants de notre territoire.

Les restrictions de déplacement ont incité les familles à découvrir des lieux de proximité. Jamais la forêt de Phalempin ou la réserve ornithologique des 5 tailles n'ont connu une telle fréquentation à cette époque de l'année. Notre village est plus que jamais sillonné par de nombreux randonneurs et sportifs. Raison de plus pour respecter les règles de stationnement et éviter tout véhicule sur les trottoirs de la rue du Général de Gaulle, en semaine et le week-end.



Dans le contexte actuel limitant nos déplacements dans un rayon de 10 km, l'Office de tourisme de la CCPC propose depuis début avril un nouveau site qui vous permettra de sélectionner des randonnées, promenades et idées d'activités de proximité.

Si vous avez décidé de vous équiper d'un vélo à assistance électrique, vous pouvez bénéficier depuis le 1er avril d'une aide à l'achat de 200€ par la CCPC abondée de 50€ supplémentaires par la commune de La Neuville, soit 250€.

Patience, persévérance et confiance nous conduiront vers des temps plus favorables. Portez vous bien !

Thierry DEPOORTERE
Maire de La Neuville





La situation sanitaire reste préoccupante en France et le virus est toujours dangereux pour nous et nos proches. Il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la Covid-19 en respectant plus que jamais les gestes barrières.

Depuis le 3 avril, un confinement 7 jours sur 7 est instauré sur tout notre territoire pour une durée d'au moins 4 semaines. Seuls les commerces vendant des biens et services de première nécessité peuvent rester ouverts. Le couvre-feu s'applique de 19h à 6h du matin. Les déplacements inter-régionaux sont interdits et une attestation de déplacement dérogatoire est requise pour les déplacements à plus de 10km du domicile. Celle-ci est disponible en mairie et sur le site de la commune.

Le port du masque pour les plus de 11 ans est dorénavant obligatoire dans tout le village.

Depuis le 25 mars, la vaccination pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes âgées de plus de 50 ans atteintes de comorbidités peut s'effectuer chez un médecin traitant ou dans un centre de vaccination. A partir du 16 avril, les premiers rendez-vous seront accordés aux personnes qui ont entre 60 et 70 ans.

Centres de vaccination les plus proches :

SECLIN : Prise de rendez-vous au 03 92 04 34 71 ou sur doctolib.fr

CARVIN : Prise de rendez-vous au 03 20 62 70 00 ou sur doctolib.fr

PONT A MARCQ : Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Consultez régulièrement le site de la commune mairiedelaneuveville.eklablog.fr/

Rubrique « Coronavirus » pour retrouver les dernières informations.

Retrouvez:

- toutes les informations utiles sur le site du ministère de l'intérieur: interieur.gouv.fr
- la situation en France sur le site du gouvernement: gouvernement.fr/info-coronavirus



 Couvre-feu quotidien national de 19h à 06h <i>Retrouvez les motifs dérogatoires sur www.nord.gouv.fr</i>	 De 6h à 19h, déplacements autorisés sans limite de temps et de distance au sein du département. Limitation à 30 km du domicile en dehors du département. <i>Retrouvez les motifs dérogatoires sur www.nord.gouv.fr</i>	 Pour l'activité individuelle sportive et la promenade, déplacements autorisés dans un rayon de 10 km autour de chez soi sans limite de temps et avec un justificatif de domicile	 Commerces de première nécessité, librairies et disquaires autorisés. <i>Retrouvez la liste de toutes les activités autorisées sur www.nord.gouv.fr</i>
 Télétravail encouragé partout au maximum à raison d'au moins 4 jours/semaine	 Regroupements de plus de 6 personnes proscrits et manifestations sans respect des gestes barrières interdites	 Port du masque obligatoire <i>Retrouvez tous les espaces concernés sur www.nord.gouv.fr</i>	 Interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique et de diffusion de musique amplifiée sur la voie publique



Les élections départementales et régionales sont prévues normalement les 13 et 20 juin 2021 sauf changement en raison de la situation sanitaire.

Les conseillers régionaux et départementaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Pour voter à ces élections, les électeurs peuvent déposer leur demande **d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 7 mai 2021**.

MODERNISATION DE L'AÉROPORT DE LESQUIN

Les compétences du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Grand Sud de l'Arrondissement de Lille, créé en 2001, consistent en la protection et la défense des intérêts des populations concernées par les nuisances liées à l'aéroport de Lille-Lesquin



Le Conseil Syndical du SIVOM s'est réuni le 8 mars et le 1^{er} avril 2021 pour travailler et finaliser avec l'ensemble des élus présents une charte ayant pour but d'affirmer sa volonté d'être un acteur reconnu, attentif et vigilant dans le déroulement du projet de modernisation de l'aéroport de Lesquin.

Pour plus d'informations : <https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/>

Le 8 mars, le Conseil Syndical du SIVOM a validé son rapport d'activité de l'année 2020. Ce document est consultable en mairie.

REPRISE DE CONCESSIONS

La commune de La Neuville a entrepris de réaligner une reprise des concessions en état d'abandon afin de libérer certains espaces du cimetière qui pourront accueillir à terme de nouvelles sépultures.

Un constat d'abandon avec rédaction d'un procès-verbal a été effectué le vendredi 12 février 2021 au cimetière de La Neuville.

La liste des sépultures constatées en état d'abandon et faisant l'objet d'une procédure de reprise est affichée en mairie et à la porte du cimetière. Les descendants ou successeurs du concessionnaire peuvent contacter la mairie.

JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement citoyen à effectuer en mairie. Vous devez y participer avant votre 18^e anniversaire.

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à la COVID, la JDC en présentiel est suspendue.

Il est possible d'effectuer sa JDC en ligne avec l'application « MAJDC.FR »



COLLECTES



La collecte de piles usagées pour répondre à l'appel du jeune Gauthier au profit de la recherche médicale sur les maladies génétiques se poursuit. Vous pouvez les déposer en mairie.

Merci aux nombreux habitants qui participent à cette opération.

Vous pouvez déposer en mairie votre ancien téléphone portable qui sera ensuite recyclé au profit d'Emmaüs International.

Cette opération est créatrice d'emplois et permet de préserver l'environnement.

Avec les fonds récoltés, Emmaüs International mène des actions de solidarité envers les plus démunis.



ACCOMPAGNER LES JEUNES DE 16 À 18 ANS

Votre enfant ou vous-même avez entre 16 et 18 ans, vous êtes déscolarisés, sans formation ou sans emploi ?

Des solutions existent !

Depuis la rentrée 2020, la loi « Pour une école de la confiance » rend obligatoire la formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans.

De nombreux acteurs de l'éducation, de l'insertion. (Etat, région, département, missions locales) se mobilisent pour trouver des solutions concrètes en commun et assurer un suivi de qualité.

Avec vos interlocuteurs et de nombreux outils, vous pourrez vous exprimer, être écouté, faire un bilan de compétences, trouver des pistes et surtout être accompagné tout au long du parcours par un référent facilitateur.

Parmi les dispositifs concrets qui s'offrent à vous : apprentissage, formation professionnelle, service civique, volontariat, micro-lycées, écoles de la 2ème chance, insertion professionnelle.

Plus d'informations disponibles en mairie.

Contacts et renseignements:

Mission Locale Métropole Sud : Mme Leila SAFFAH Tel : 03 20 32 21 54

PSAD : Mme Hélène JASKOWIAK Tel : 06 01 00 39 04

www.nouvelles-chances.gouv.fr/ ou www.1jeune1solution.gouv.fr/

Nouvelles Chances

L'obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans

0 800 122 500

Service & appel gratuits



Jusqu'au 1er septembre, l'Agence de l'eau Artois-Picardie lance une grande consultation publique.

Objectif : inviter particuliers et collectivités à s'exprimer sur les grands enjeux liés à l'eau dans la région.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 est en cours d'élaboration.

Contribuez en donnant votre avis pour :

- Préserver et restaurer les milieux aquatiques,
- Garantir une eau potable pour tous en quantité suffisante,
- Prévenir et gérer les inondations,
- Protéger le milieu marin,
- Mettre en œuvre une politique de l'eau durable et cohérente.



Le prochain nettoyage des caniveaux par une balayeuse est prévu le

15 avril 2021



Afin de faciliter et d'optimiser ces opérations, nous vous remercions de libérer au maximum les abords des trottoirs.

Pour le confort, la sécurité et notre cadre de vie, nous vous invitons à nettoyer régulièrement le trottoir et le caniveau situés devant votre habitation..



Un nouveau service de préparation et de livraison à domicile de paniers de légumes et autres produits locaux est proposé à partir du mois de mai 2021.

Commandez des paniers locaux qui s'adaptent aux saisons et à l'offre des producteurs. Les livraisons sont prévues le mardi après-midi à LA NEUVILLE.

www.facebook.com/LespaniersduCarembault

La Communauté de Communes Pèvèle Carembault vous accompagne pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique avec une aide financière de 200 €.*

La commune de la Neuville abonde cette aide financière à hauteur de 50 €**, soit une aide totale de 250€.

Le formulaire de demande de subvention est disponible sur le site internet de la Pèvèle Carembault (www.pevelecarembault.fr).

Vous devez fournir :

- la facture du vélo. (*Attention : le vélo doit être acheté après le 1^{er} avril*)
- un justificatif de domicile,
- une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport,
- un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

**Sont éligibles : les vélos pliants électriques, les vélos de ville à assistance électrique (VAE) et les VTC à assistance électrique. Offre limitée à un vélo par foyer.*

***Dans la limite de 10 dossiers déposés par des neuvilleois pour l'année 2021.*



RECHERCHE ET OFFRES D'EMPLOI

Recruteur ou candidat, Pèvèle Carembault vous accompagne avec des services personnalisés et gratuits ! Le Portail Emploi est un guichet unique regroupant les acteurs de l'emploi. Véritable interface entre les besoins des entreprises et les habitants, il répond à l'ambition de mener une politique volontariste et coordonnée en faveur de l'emploi à l'échelle du territoire.

emploi.pevelecarembault.fr

ACTUELLEMENT 933 OFFRES D'EMPLOI

Quel emploi recherchez-vous ? Où ?

► Recruteur



RECRUTEUR
Déposez vos offres et consultez la CVthèque

► Candidat



CANDIDAT
Déposez votre CV et consultez les offres en 1 clic

COMPOST Le service « gestion des déchets » propose à partir de début mai du compost gratuit pour votre jardin.

Disponible à proximité du « pavé du tilleul » à la Neuville.

Renseignements en mairie:

03 20 86 97 67



Pour découvrir les sentiers de promenades et activités de plein air à proximité de votre domicile, consultez le nouveau site de l'office du tourisme de la CCPC.

tourisme.pevelecarembault.fr



JE M'INITIE AU COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS



Participez à l'un des ateliers de formation encadré par un guide composteur.

Apprenez la technique du compostage, comment installer son bac et démarrer le compost.

A la suite de l'atelier, la CCPC vous offre un composteur.

A Cysoing (Ecole Yann Arthus Bertrand) le samedi 17 avril de 14h30 à 15h45.

A Coutiches (Salle du conseil derrière la mairie) le mercredi 19 mai de 18h45 à 20h.

Réservation obligatoire: 03 20 79 20 80

UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT GRATUIT



Réservez,
on vous emmène !

SIMPLE RAPIDE GRATUIT*

Accédez rapidement aux gares et points d'intérêt situés sur les secteurs de la Pévèle et du Carembault !



Réservez votre trajet

(réservation à partir du 18/01/2021)



Via l'application **Flexi)Pév'ailes**
(disponible sur Play store & App store)



Via Internet, sur le site :
arcenciel.hautsdefrance.fr



Par téléphone :
03 20 89 30 30

A partir des lignes
239, 240 et 241,
choisissez votre arrêt
et votre horaire**



Flexipév'ailes fonctionne du lundi au vendredi, tout au long de l'année de 6h à 20h sur les lignes 240 et 241.

Ce service permet de se rendre à la gare de Phalempin (ligne 240) ou d'Ostreicourt (ligne 241) à tout moment de la journée.

Vous pouvez réserver un trajet au plus tard 1h avant le départ souhaité. Le bus vient vous prendre à l'un des arrêts déjà existants sur l'ancien réseau des navette Pév'ailes.

Pour La Neuville:

Ligne 240

arrêt situé sur le parking à proximité de la benne à verre au Leu Pindu.



Ligne 241

arrêt situé au square du bicentenaire à Wahagnies.

CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ



Une haie champêtre de cent cinquante mètres a été plantée le long du chemin de la Lorgière qui mène en forêt de Phalempin et qui est bien connu des Neuillois.

Quelques trois cents Hêtres, noisetiers, houx, cornouillers, viornes, saules, genêts et prunelliers, fournis par la Commu-

nauté de Communes Pévèle Carembault, ont pris place le long du chemin.

Enfants, volontaires, élus ainsi que l'association d'insertion «intervalle » ont participé activement à l'installation de cette haie qui contribue à l'amélioration de notre cadre de vie et du paysage.

Cette haie permettra à terme à la faune de se déplacer en sécurité, de s'abriter, de se cacher et de se nourrir, formant ainsi un « corridor éco-

logique » propice à la préservation de la biodiversité.

Elle contribuera également à la lutte naturelle contre certains parasites des cultures et formera un brise vent dans ce secteur particulièrement exposé.



Les travaux de rénovation de la toiture de la mairie et du cimetière communal ont débuté mi-mars. Nous vous invitons à découvrir les réalisations en cours et aménagements prévus.

MAIRIE La pose de la couverture de tuiles noires vernissées est terminée. Trois vélux ont été posés à l'arrière afin de permettre l'éclairage naturel du grenier.

Actuellement inexistante, une isolation thermique sera posée prochainement ainsi que des cloisons de plâtre, ce qui permettra des économies en terme de consommation énergétique.



CIMETIÈRE COMMUNAL

Danièle et Nicole, élues municipales, participent au groupe de travail sur la rénovation du cimetière. Nous les avons interrogées sur les aménagements prévus et leur engagement.



Danièle: «C'est chouette et concret. Depuis le 15 mars, les travaux du cimetière ont commencé: augmentation du nombre d'emplacements réservés aux sépultures, au columbarium et aux cavurnes, aménagement du jardin du souvenir, embellissement du cimetière et de son accès, création d'un parking PMR, installation de composteurs... ».



Nicole : «C'est notre premier grand projet dans le cadre de ce mandat ».

Danièle : «Une riche expérience pleine de moments intenses et la découverte des contraintes communales de plus en plus fortes (dossier de subventions, opportunité, délais incompressibles, interaction avec la CCPC, le département ...) »

Nicole : «Dès juin, Valérie nous a exposé les prérequis (réglementation, antériorité et souhaits)».

Danièle: «Nos devoirs de vacances : visites de cimetières, photos, pour découvrir ce qui se faisait, contacts avec des entreprises».

Nicole: «Nous avons partagé les informations recueillies dès la rentrée et jusqu'en décembre nous avons rencontré les entreprises, consulté leur projet, comparé les options, étudié et comparé les différentes versions des devis et surtout enrichi nos demandes collectivement».

«Les réunions du groupe, sa persévérance, avec l'écoute et les conseils de nos « aînés », ont abouti à la sélection d'un projet et d'une entreprise retenant l'adhésion de tous».

Danièle: «Les débats, toujours passionnants, jamais passionnés et toujours dans la bonne humeur, avaient des objectifs clairs : l'intérêt des habitants de La Neuville, le respect du budget, le compromis entre esthétique et praticité».

Nicole et Danièle: «Nous avons hâte, bien sûr, de voir ce chantier réalisé et avons déjà enclenché un nouveau projet.



Nous sommes en phase avec notre engagement : Dégager du temps pour travailler à l'amélioration de notre commune, à la qualité de vie de ses habitants ».

Être conseillères dans une petite commune est source de satisfaction, les expériences sont multiples et variées.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA COMMUNE

La municipalité, interpellée régulièrement par des neuvilloises et neuvillois au sujet de la circulation dans la commune, a commencé à étudier les aménagements possibles pour améliorer la sécurité.

Force est de constater que la circulation automobile s'accroît aux heures de pointe et que les vitesses et la réglementation ne sont pas toujours respectées.

Notre village est traversé par un axe important (la route départementale 8), emprunté par de nombreux véhicules.

A la circulation locale s'ajoute les déplacements professionnels allant vers ou provenant de la métropole lilloise.

Les applications de circulation disponibles aujourd'hui conduisent régulièrement à un afflux de véhicules sur les voies communales en cas de bouchons sur l'autoroute A1.

VOIE D'ACCÈS À LA SALLE ET L'ÉCOLE

Des aménagements de sécurisation ont été réalisés dernièrement:

- Délimitation des stationnements existants,
- Signalisation horizontale et pose de panneaux de voie partagée à 20km/h,
- Création de passages pour piéton,
- Création d'un stationnement pour personnes à mobilité réduite.



RUE DU GL DE GAULLE (RD 8)

La commission « sécurité » s'est réunie et a reçu dernièrement les services du département pour étudier les possibilités d'aménagements permettant d'accroître la sécurité des piétons et de réduire la vitesse des véhicules sur certaines portions.

Plusieurs pistes sont envisagées:

Ajout de passages piétons, signalisation renforcée, modification des panneaux stop à certaines intersections, mise en place de zone limitée à 30km/h.

Les études de faisabilité sont en cours et feront l'objet de demandes de subventions auprès des services du Département.



RUE DE WAHAGNIES

Les élus de Wahagnies et de La Neuville se sont réunis au sujet de la rue reliant les deux villages.

Cette voie communale a vu sa fréquentation augmenter considérablement depuis que les GPS et applications routières invitent à utiliser cette alternative quand le réseau principal est saturé aux heures de pointe. C'est le cas quasi quotidien de l'autoroute A1, amenant **une circulation importante sur une voie inadaptée pour une telle fréquentation.**

Il en résulte une dégradation importante de la route et de ses accotements, une circulation importante, des vitesses souvent excessives et une sécurité des habitants mise à mal.

Les élus des deux communes préconisent la fermeture de cette route aux automobiles pour la réserver aux cyclistes et aux piétons. Une période d'essai d'un an à compter du 13 septembre est à l'étude.

Des réunions d'information et de concertation seront organisées afin de recevoir vos avis et remarques courant mai et juin.

CONNAISSEZ-VOUS LA CHARMANTE BASSE-COUR

Aurélien et Justine LEGGHE habitent La Neuville. Ce couple de passionnés tient un élevage de lapins nains et de poules.



Aurélien est passionné de lapins depuis l'âge de 10 ans. Ses préférés, **les lapins Nains Rex** (au toucher velours).

Justine, native de La Neuville, devenue addicte des **lapins Nains Béliers**, a quitté le monde de l'entreprise pour un *projet commun* permettant de concilier vie de famille et vie professionnelle.

Le couple s'installe à LA NEUVILLE en 2017 et crée l'année suivante « **La Charmante Basse-Cour** ».



Coupe du monde des lapins nains

De gauche à droite :

Champion d'Europe Mâle / Champion d'Europe Femelle / Champion du monde

A la coupe du monde des lapins nains à Wels (Autriche, novembre 2019)

Photo : J & A Legghe

Une passion partagée.

Justine s'occupe de la gestion quotidienne de l'élevage (de l'ordre de 60 spécimens mâles et femelles, reproducteurs et retraits) et de la relation

avec les adoptants potentiels...

Aurélien prend en charge la partie technique avec la sélection et l'amélioration des lignées. Il participe depuis longtemps à de nombreuses expositions et concours internationaux et fait partie d'organismes officiels reconnus.

Quelques-uns de ses lapins Rex ont été plusieurs fois champions de France, champions d'Europe et même champion du monde pour l'un d'entre eux.

Chez Justine et Aurélien, tout est mis en place pour le bien-être animal.

« *Nos amis lapins disposent certes de grands clapiers régulièrement entretenus avec des règles d'hygiène strictes, mais aussi d'un grand espace jardin joliment décoré* ».

Les lapins « retraits » bénéficient de leur propre enclos dans l'attente d'une adoption contre bons soins validés sur base de critères stricts par Justine.

Car la vocation de ce troisième ami de l'homme est de vivre avec lui le plus librement possible. Justine sur ce point n'est pas avare en recommandations avisées.

Depuis un an, « La Charmante Basse-Cour » accueille également des poules, non moins originales, les poules Wyandotte.



Pour en découvrir plus encore :

<https://www.lacharmantebassecour.fr>



Vous avez de belles photos de La Neuville et de ses environs.

Nous vous proposons dans chaque édition du Petit écho de publier l'une d'elle.

N'hésitez pas nous contacter. Mairie de La Neuville 03 20 86 97 67

L'ÉCOLE LA CLAIRIÈRE



Les élèves de la classe maternelle partent à la découverte de la forêt de Phalempin tous les mardis matin.

Chaque sortie est appréciée par les enfants qui peuvent observer l'évolution de la nature.

Au programme : chasse aux trésors, récolte d'éléments naturels, construction de cabane, éveil sensoriel, observation, moulage,...

En cette période de protocole sanitaire renforcé, les sorties de plein air sont les bienvenues.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est réuni pour finaliser un premier projet: Améliorer la propreté dans notre village.

A la suite de plusieurs réunions de travail, le CME a proposé au conseil municipal l'installation de 11 poubelles réparties sur l'ensemble de la commune.

Après l'étude minutieuse de notre village, 11 poubelles et 1 tube spécial « mégots » seront prochainement installés dans notre commune à des emplacements spécifiques.

Les poubelles choisies sont en bois et métal.

Le conseil municipal a validé lors du dernier conseil la proposition des enfants tout en les félicitant pour la qualité de leur travail.

Les jeunes élus ont réalisé des affiches de sensibilisation sur la propreté qui seront installées à proximité des nouvelles poubelles.



LA VIE EST BELLE COMME L'HIRONDELLE

Le Conseil Municipal des Enfants travaille actuellement sur un nouveau projet : Les hirondelles!

Suite à l'exposé sur les hirondelles d'Alain Naessens, membre du Groupement Ornithologique du Nord et référent Humanité et Biodiversité, nous proposons d'installer des nids à hirondelles dans le village.



« Nous vous sollicitons pour nous aider à recenser les nids existants chez vous ou à proximité. »

Nous vous invitons à nous en informer par mail (laneuville.mairie@orange.fr) en nous précisant le lieu ainsi que votre adresse.

Nous comptons sur votre participation pour que nous puissions mener à bien notre projet!

Merci beaucoup. »

Le Conseil Municipal des Enfants de La Neuville.

Hauts-de-France PROPRES

L'Opération « Hauts-de-France propres » organisée par la région et proposée conjointement par le CME et la municipalité qui était prévue initialement le 20 mars dernier a été reportée en raison de la situation sanitaire à une date ultérieure non précisée à ce jour.



AGIR POUR SAUVER LE CŒUR D'ENFANTS AFRICAINS



Les élèves de CM1 et CM2 de l'école La Clairière ont participé au projet « Initiatives cœur » et ont suivi la course de la navigatrice Samantha Davies qui a participé à la 9ème édition du Vendée Globe. Ils vous racontent leur action de solidarité.



QU'EST-CE QU'INITIATIVES-CŒUR ?

Initiatives-cœur est une association pour sauver le cœur des enfants venant d'Afrique. Les médecins réunissent des informations médicales sur les enfants puis les sélectionnent en fonction de la gravité, de l'urgence et de la faisabilité de l'opération.

Les enfants malades sont pris en charge dans un avion par des bénévoles. Arrivés en France, ils sont accueillis par des familles d'accueil bénévoles qui les emmènent aux différents rendez-vous médicaux. Puis, ils sont opérés et enfin, après quelques semaines auprès de leur famille d'accueil, ils retournent chez eux.

Nous avons appris que Francine Lecas était la première femme chirurgienne cardiaque.

NOTRE ACTION ?



Nous avons été sensibles à cette action et avons participé à la course solidaire avec d'autres classes. Nous avons le défi de parcourir 40 075 kms ! Nous nous sommes entraînés à la course longue et avons mesuré le périmètre de la cour. Résultat: *Nous avons couru 321,360 km et récolté 308 euros. Avec toutes les écoles de France qui ont participé à cette course, nous avons déjà sauvé 3 enfants !*

Un clip a été réalisé avec les enfants des écoles participantes au projet ! Nous en faisons partis ! Nous vous laissons visionner ce magnifique clip plein d'espoir et d'amour !

Lien You Tube : <https://youtu.be/QFPIWlf94qU>

QUI EST NOTRE NAVIGATRICE ?

Samantha Davies, âgée de 46 ans, est une skippeuse française mais d'origine anglaise. Elle a participé au Vendée Globe pour sauver des enfants qui ont une maladie du cœur. Son bateau est un Imoca à foils : les foils sont des sortes d'ailes qui permettent de glisser au-dessus de l'eau. Une nuit, elle a percuté un OFNI (Objet Flottant Non Identifié). Elle a été obligée d'abandonner mais Sam la courageuse continua la course hors-jeu pour gagner de l'argent et sauver les enfants. Nous avons participé à un clip vidéo pour son arrivée aux Sables d'Olonne.



Grâce à elle, nous avons pu apprendre l'anglais, le vocabulaire du bateau et à se repérer sur une carte.

MERCI SAM !

LA COURSE DE SAM DAVIES

Quelques jours avant la course, Sam prépara son imoca à foils. Au début de la course, Sam était dans les dix premiers navigateurs en tête. Une nuit, la sauveuse d'enfants percuta un OFNI*.

De ce fait, la navigatrice termina sa course hors-jeu. Notre championne a terminé le Vendée Globe et a été accueillie avec un clip-vidéo réalisé par des centaines d'enfants menant le même projet que nous !

Une chanson a été spécialement écrite pour elle pour la remercier de sa jolie course !

ETAT CIVIL

Naissance

3 mars 2021

DEBLOCK Gabriel

Décès

13 février 2021

BOURDON Emilienne



Dessin réalisé par Jade Marquis

Site internet de la commune :
mairiedelaneuville.eklablog.fr



Inscrivez-vous à la newsletter de la commune.

Recevez dans votre boîte mail les informations pratiques, les rappels d'animations, les temps forts du village.

mairiedelaneuville.eklablog.fr
Rubrique « newsletter »

Directeur de publication :

Thierry DEPOORTERE

Rédaction

Aurélie ROYER,
Danièle CAMBIER,
Ludwig LESOIN,
Nicole LACANTE,
Ségolène HOURRIEZ
Thierry DEPOORTERE.

Imprimé en 300 exemplaires

DÉCÈS D'ÉMILIENNE BOURDON

Emilienne Bourdon nous a quitté le 13 février dernier.

Elle était très dévouée pour son village qu'elle aimait particulièrement et avait participé activement à la vie communale en étant conseillère puis adjointe municipale de 1989 à 2001.

« Mimi » a créé le club des aînés en 1989 et a animé le club de peinture sur soie pendant de nombreuses années.

Toutes les personnes qui l'ont appréciée ainsi que le conseil municipal présentent à sa famille toute leur sympathie.



LA MÉDIATHÈQUE

Votre médiathèque est située près de l'église, dans la **salle des quatre saisons**.



GRAINES DE CULTURE(S)

Réseau des médiathèques en Pévèle Carembault

L'équipe des bénévoles, vous accueille :

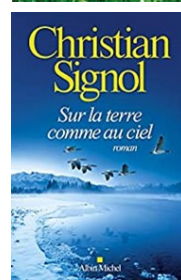
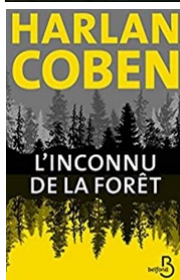
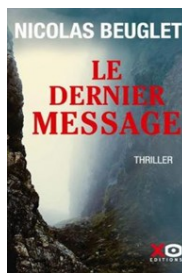
- le mardi de 16h à 17h30

- le dimanche de 10h30 à 12h

bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr

L'adhésion annuelle est de 10 euros par personne et est gratuite pour les moins de 18 ans.

La médiathèque reste ouverte avec protocole sanitaire.
(Gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque obligatoire)



Mairie de La Neuville
59239 LA NEUVILLE
Tél/fax: 03 20 86 97 67
Site : <http://mairiedelaneuville.eklablog.fr>

50, rue du Général de Gaulle

Mail : laneuville.mairie@orange.fr



IPNS MAIRE DE LA NEUVILLE